

Les églises romanes du Brionnais au XIXe siècle ou comment allier sacralité et fonctionnalité

Anelise Nicolier

► **To cite this version:**

Anelise Nicolier. Les églises romanes du Brionnais au XIXe siècle ou comment allier sacralité et fonctionnalité. Le patrimoine du XIXe siècle. Du mépris à la reconnaissance, CEP, Nov 2011, Saint-Christophe-en-Brionnais, France. halshs-01883726

HAL Id: halshs-01883726

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01883726>

Submitted on 1 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les églises romanes du Brionnais au XIX^e siècle ou comment allier sacralité et fonctionnalité

Anelise NICOLIER*

En Brionnais, plusieurs églises sont composées d'une partie romane (XI^e-XII^e siècles) et d'une autre édifiée au XIX^e siècle. Nous pourrions parler d'églises hybrides. Dans la plupart des cas, au XIX^e s. les architectes ont détruit la nef romane pour bâtir une nouvelle nef plus vaste. Les documents d'archives sont très explicites quant à ce choix : les paroisses brionnaises connaissent alors une augmentation de la population que les nefs romanes ne suffisent plus à accueillir. Avec l'appui des curés, les fidèles réclament des nefs plus spacieuses, mieux aérées, plus éclairées, bref plus confortables et permettant aux cérémonies de se dérouler avec toute la solennité attendue. On conserve donc le sanctuaire roman, l'espace le plus saint de l'édifice, et on lui adjoint une nef en accord avec les nécessités du temps, une nef plus fonctionnelle.

Nous allons voir, à travers différents exemples, comment s'est opéré le mariage entre le bâti médiéval et l'architecture moderne.

ÉGLISE PAROISSIALE DE CURBIGNY

Les parties orientales de l'église, à savoir l'abside, le transept et le clocher, sont romanes. Matthias Hamann date ces éléments des années 1130¹. La nef fut reconstruite en 1889, suivant les

plans de l'architecte Adrien Pinchard². Il conçut un vaisseau deux fois plus long que l'original. La sacristie, édifiée au nord du transept, date également de cette campagne de travaux et vint remplacer une sacristie créée à une date indéterminée, entre 1694 et 1847³. Enfin, Adrien Pinchard fit réaliser la tourelle d'escalier menant au clocher, située à l'angle de la nef et de la sacristie. La chapelle qui se trouve au sud du transept est antérieure aux travaux du XIX^e s. mais n'est pas romane ; elle est signalée dans les textes à partir des années 1690⁴.

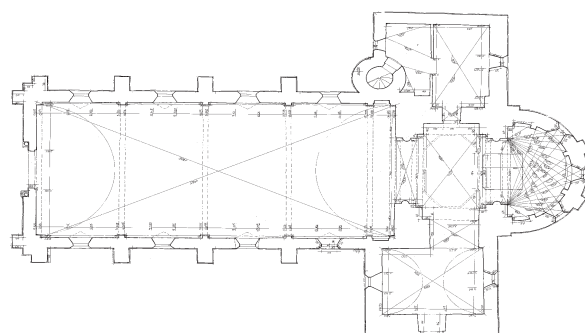


Fig. n° 1 – Eglise de Curbigny. Plan

2. A.D. Saône-et-Loire, O 692. Le devis et les plans sont datés du 12 décembre 1888, les travaux adjugés à Jean Jomain le 22 avril 1889 ; le décompte des travaux exécutés est établi le 20 janvier 1890.

3. Il n'y avait pas de sacristie lors de la visite pastorale de 1694 (A.D. Saône-et-Loire, G 935 f° 16) ; en revanche l'architecte Berthier en signale une dans un rapport de 1847 (A.D. Saône-et-Loire, O 692).

4. A.D. Saône-et-Loire, G 935 f° 14-16

* Doctorante en archéologie médiévale, université Lyon 2 - UMR 5138

1. HAMANN, M., *Die burgundische Prioratskirche von Anzy-le-Duc und die romanische Plastik im Brionnais*, Würzburg, 2000

Les motifs avancés pour justifier la destruction de la nef romane furent son mauvais état, ses dimensions trop faibles et, plus curieusement, son manque d'harmonie avec les parties orientales. Comment expliquer que la nef romane soit mal accordée avec le chœur roman ? Les archives révèlent qu'elle avait subi, quarante ans avant l'intervention d'Adrien Pinchard, un profond remaniement. Suivant des plans de l'architecte Claude Berthier, plafond, charpente et toiture avaient été enlevés, les murs exhaussés de 2,30 m, une voûte construite, les baies anciennes bouchées et trois nouvelles percées, puis charpente et toiture avaient été refaites.

L'exemple de Curbigny illustre une des transformations possibles, à savoir une nef unique romane remplacée au XIX^e s. par une nef, certes plus vaste, mais toujours à un seul vaisseau. Dans cette même catégorie, nous trouvons l'église d'Avrilly.

ÉGLISE PAROISSIALE D'AVRILLY

Cette église possède une nef unique, un transept saillant et une abside. À l'extérieur, on observe que la croisée du transept est surélevée par un massif de maçonnerie. La tour du clocher se dresse sur la première travée de la nef. L'observation fine des parements et du décor révèle que seules l'abside et la croisée du transept sont romanes, tandis que le reste est moderne⁵.

Les recherches en archives nous donnent des informations sur la nef, construite entre 1883 et 1885 par l'architecte Moreau, de Moulins⁶. Dans le projet qu'il présente en 1882, l'architecte explique que la nef qu'il prévoit de détruire n'est pas une nef romane mais, déjà, une reconstruction. Nous aurions donc un état I roman, un état II correspondant à la première reconstruction de

5. Jochen Zink situe les parties romanes dans la filiation de Saint-Hilaire de Semur-en-Brionnais et du porche de Charlieu, donc fin XII^e s., voire début XIII^e s. (ZINK, Jochen, « Zur dritten Abteikirche von Charlieu (Loire), insbesondere zur Skulptur der Vorhalle und ihrer künstlerischen Nachfolge », *Wallraf-Richartz-Jahrbuch*, 1983, n° 44, p. 127).

6. A.D. Allier, 2 O 179. L'architecte Moreau présente son devis le 9 mars 1882, son projet est approuvé par le conseil de fabrique le 19 mars suivant, par la commission d'architecture de l'Allier le 31 août et par le préfet le 11 septembre 1882. Les travaux sont adjugés à l'entrepreneur Matichard le 11 février 1883 et achevés le 10 septembre 1885.

la nef et un état III, celui de la seconde reconstruction de 1883-1885. L'état II ne nous est connu que par les écrits de Moreau, qui indique que la nef actuelle a les mêmes dimensions que celle de l'état II, qui ne fut donc pas détruite parce que trop petite, mais parce qu'elle présentait d'importants défauts de conception : manque d'ouvertures, important dévers des murs, plafond délabré. Nous ne connaissons pas la date de sa construction mais nous savons que l'église avait été très endommagée durant la Révolution. Des archives du début du XIX^e s. signalent qu'elle est « entièrement détruite par le fait révolutionnaire », « déparée, déplafonnée, réduite à servir d'écurie »⁷. Un document de 1810 indique qu'après avoir racheté l'édifice, les habitants l'ont « réparé, replafonné,



III. n° 3 – Église d'Avrilly. Nef et transept vus du sud



III. n° 4 – Église d'Avrilly. Transept et abside vus du sud

7. A.D. Allier, 2 O 175

vitré et rendu à son état primitif »⁸. Il est possible que l'état II corresponde à cette phase de travaux réalisés par les paroissiens dans les premières années du XIX^e s., mais il ne s'agit que d'une hypothèse.

Si les écrits de Moreau nous renseignent succinctement sur la nef de l'état II, en revanche ils ne disent rien de la nef d'origine. Compte tenu du plan des parties orientales romanes, nous restituons une nef unique. Elle était certainement plus courte que la nef actuelle, mais peut-être légèrement plus large afin de ménager un espace pour disposer deux autels de part et d'autre de l'arc triomphal, comme dans les églises de Baugy ou de Saint-Martin-la-Vallée par exemple. En effet, lors de la visite pastorale de 1681, le visiteur indique qu'« aux deux côtés [de la nef], il faut ôter deux autels qui font une méchante figure avec une vilaine balustrade ». Cette expression, « aux deux côtés de la nef », est fréquente dans les procès-verbaux et renvoie aux autels secondaires placés en haut de la nef, de part et d'autre de l'arcade ouvrant sur le transept ou le chœur⁹. L'archiprêtre qui visite l'église en 1693 mentionne une nef plafonnée : nous en déduisons que la nef était à l'origine charpentée et qu'on ajouta un plafond tardivement, comme cela est fréquent. Ces hypothèses ne sont valides que si nous admettons que les sources du XVII^e s. renvoient bien à l'état I et non à l'état II, dont nous ne connaissons pas la date exacte de construction.

Evoquons à présent l'état III. Il nous est connu grâce à un dessin de 1895, sur lequel nous reconnaissons la nef actuelle¹⁰. Cependant nous constatons des différences avec l'église telle que nous la voyons aujourd'hui et le dessin nous montre que le clocher roman était une tour s'élevant à la croisée du transept et percée d'un niveau de baies.

Nous sommes donc aujourd'hui en présence d'un état IV, dû à l'architecte L. Tourteau, de Moulins¹¹. Les travaux se déroulèrent entre 1896



Ill. n° 5 – Eglise d'Avrilly. Dessin de L. Tourteau, 1895

et 1902, après que la tour du clocher ait été endommagée par la foudre. Dans le projet qu'il rédige le 30 mars 1895, illustré du dessin que nous avons évoqué, Tourteau écrit : « Le fluide a atteint la tour qui a été lézardée sur la façade sud et sur celle située à l'est de sorte que l'angle sud-est est détaché sur une assez grande hauteur ». Ces lézards sont bien visibles sur le dessin. L'architecte propose, « pour éviter la reconstruction complète de la travée du clocher [...], d'enlever la flèche et de déraser la tour jusqu'à la hauteur du faitage de la nef, de construire de chaque côté de cette travée deux chapelles qui viendraient épauler les faces sud et nord et, avec les reprises qui seront faites en construisant ces chapelles, consolider cette partie de l'édifice. Le clocher serait reporté sur l'entrée de l'église [...]. La voûte qui ferme la travée du clocher et qui n'a pas été atteinte par la foudre serait conservée telle qu'elle est actuellement ; mais, comme cette voûte est plus élevée que celle de la nef nous avons été conduit à établir le couronnement de la tour au-dessus des faitages de la nef et des deux chapelles neuves. Une sacristie serait construite au nord-ouest dans l'angle formé par la nef et la chapelle neuve située du côté nord ». Cette description correspond parfaitement à l'état actuel de l'église. Le transept saillant que nous voyons aujourd'hui

8. *Idem*. L'église aurait été rachetée en 1804.

9. A.D. Saône-et-Loire, G 939/2 f° 13

10. A.D. Allier, 2 O 179. Dessin réalisé par l'architecte L. Tourteau.

11. A.D. Allier, 2 O 179. L'architecte L. Tourteau élabore un premier projet le 30 mars 1895, puis un second le 6 février 1896 destiné à réduire les coûts du premier. Le devis définitif est en date du 15 avril 1896. Les travaux sont adjugés à l'entrepreneur Jean Lapendry le 24 mai 1896. Un

devis pour des travaux complémentaires est dressé par le même architecte en 1898 et c'est l'entrepreneur Fontaine qui est retenu. La réception définitive des travaux a lieu à la fin de l'année 1902.

était à l'origine un transept inscrit et ses bras sont, en fait, des chapelles ajoutées à l'extrême fin du XIX^e s. pour contrebuter la croisée. Plus précisément, nous dirions que le transept roman était un transept réduit, c'est-à-dire une croisée couverte d'une coupole et encadrée, au nord et au sud, par des bras atrophiés se réduisant à de simples arcades murales. Cette disposition est fréquente en Brionnais : nous la retrouvons à Curbigny, La Chapelle-sous-Dun, Briant entre autres¹². Le clocher a été reporté sur la première travée de la nef et la surélévation de la croisée du transept correspond à la conservation de la souche du clocher roman.

L'église d'Avrilly illustre le fait qu'il n'y eut pas, systématiquement, un état roman suivi d'un état moderne. Comme on l'a vu, la chronologie peut être plus complexe et différents états peuvent s'être succédé. Parmi les églises dont la nef unique romane est remplacée au XIX^e s. par une autre nef unique, outre les exemples de Curbigny et d'Avrilly, nous aurions pu développer le cas de Saint-Martin-du-Lac, dont la nef fut reconstruite en 1841 par l'architecte Charles-Antoine Piketty qui, dans un premier temps, avait prévu de détruire complètement l'édifice¹³. Nous aurions également pu traiter de l'église de Vauban, pour laquelle l'architecte Berthier conçut, en 1852, une nef plus spacieuse¹⁴. Mais intéressons-nous à présent aux églises romanes dont la nef unique fut remplacée, au XIX^e s., par une nef à trois vaisseaux.

ÉGLISE PAROISSIALE DE MUSSY-SOUS-DUN

L'église conserve sa travée de chœur et son abside romanes. La nef à trois vaisseaux fut réalisée vers 1840. Nous ne connaissons ni la date exacte de cette reconstruction, ni le nom de l'architecte, car le dossier relatif aux travaux est

perdu. Lorsqu'Anne-Marie Oursel consulta la série O des Archives départementales de Saône-et-Loire, en 1970, les documents étaient déjà manquants, mais le dossier contenait tout de même un élément aujourd'hui disparu : la fiche de renseignements statistiques de 1845, dans laquelle le maire indiquait que la nef avait été reconstruite cinq ou six ans plus tôt¹⁵. Grâce au procès-verbal de la visite pastorale de 1746, nous savons que la nef ancienne était une nef unique, charpentée, éclairée par trois petites baies¹⁶. Sur le plan cadastral de 1829, bien que la représentation soit schématique, nous voyons une nef unique dont la largeur n'excède pas celle de la travée de chœur ; en revanche, sa longueur, telle qu'elle est représentée, ne correspond pas aux dispositions primitives puisqu'elle avait été allongée en 1777¹⁷. D'après le procès-verbal de 1746, la nef d'origine était longue de 19 pas, soit environ 11 m.

Les deux chapelles qui encadrent actuellement la travée du chœur sont de construction tardive. Les murs nord et sud de la travée romane ont



Fig. n° 2 – Église de Mussy. Plan cadastral de 1829

12. Cette expression est utilisée par REVEYRON, Nicolas, « La Construction d'un paysage monumental rural à la lumière de l'archéologie. L'exemple du Brionnais à l'époque romane », *Hortus Artium Medievalium*, 14, 2008, p. 2.

13. A.D. Saône-et-Loire, O 1900 et 1 Fi 27, pièces 65 et 66. Charles-Antoine Piketty dresse son devis le 13 janvier 1840. Les travaux sont adjugés à l'entrepreneur Avondy et achevés le 27 décembre 1841.

14. A.D. Saône-et-Loire, O 2311. Les plans de Berthier sont approuvés le 28 avril 1853. Le décompte des travaux est en date du 20 octobre 1858.

15. Anne-Marie Oursel a rédigé une fiche de préinventaire consultable aux A.D. Saône-et-Loire, 5 Fi 327 ; le dossier relatif aux travaux devrait se trouver sous la cote O 1407.

16. « Visites pastorales des archiprêtres de Charlieu et du Rousset par Mgr de Lort de Sérignan de Valras, évêque de Mâcon (1745-1746), pour le département de la Saône-et-Loire », éd. Joseph DÉCHELETTE, *Annales de l'Académie de Mâcon*, t. VII, 1902, p. 362-374.

17. Cadastre napoléonien en ligne sur le site des A.D. Saône-et-Loire (section A2, n° 951). Travaux de 1777 : A.D. Saône-et-Loire, C 315, pièce 38. Le devis est dressé par un certain Zola le 15 juillet 1776, les travaux sont adjugés le 24 avril 1777 et achevés en avril 1779.



Ill. n° 6 – Eglise de Mussy. Le chœur

été détruits, mais pas les contreforts qui l'épaulaient à chaque extrémité. Les murs est et ouest des chapelles sont élevés dans le prolongement de ces contreforts. Nous émettons l'hypothèse que les chapelles sont contemporaines de la nef à trois vaisseaux. Dans le cadastre napoléonien, nous voyons une chapelle au sud de la travée de chœur, mais ce n'est pas la chapelle actuelle ; il s'agit plus probablement d'une chapelle décrite lors des visites pastorales de 1705 et 1746 : « fort peu élevée », dont le niveau de sol se trouvait à environ 0,60 m au-dessous de celui de la travée du chœur, communiquant par « une porte trop basse revêtue d'un boisage grossièrement fait », en résumé une chapelle « très peu décente n'étant susceptible d'aucune décoration »¹⁸. Nous ne savons pas quand cette chapelle fut bâtie, mais il est très probable qu'elle n'appartenait pas à l'édifice d'origine. La travée de chœur romane devait être percée d'une baie dans chacun de ses murs latéraux ainsi que le signale le visiteur de 1746.

Quant à la tour du clocher, édifiée à l'est de l'abside, il ne s'agit pas du clocher roman, qui se trouvait au-dessus de la travée de chœur ainsi que l'indique le visiteur de 1746. La tour actuelle est postérieure à 1845 puisque, dans la fiche de renseignements statistiques, le maire explique qu'au terme de la construction de la nouvelle nef, les fonds manquèrent pour reconstruire le clocher. En revanche, il figure sur des photographies prises par le frère Maxime Dubois à l'extrême fin du XIX^e s. ; il fut donc édifié au cours de la deuxième

moitié du XIX^e s.¹⁹. L'abside romane était éclairée par trois baies. La construction du clocher à l'est de l'abside entraîna la transformation de la baie axiale en porte ; on devine encore l'arc en plein cintre de la baie d'origine, qui est aujourd'hui une niche. Les deux baies anciennes qui l'encadrent n'ouvrent plus sur l'extérieur mais dans le clocher.

Dans d'autres églises, les transformations affectèrent moins les parties orientales. C'est le cas à Briennon, où la nef unique romane fut détruite en 1837 pour laisser la place à une nef à trois vaisseaux conçue par l'architecte Boisson²⁰. La nef romane était jugée trop obscure, trop petite, trop vétuste. L'église a conservé sa double travée de chœur, son abside et son clocher romans. A Briant, la nef unique charpentée, que l'on restitue grâce aux procès-verbaux de visites pastorales, fut remplacée, au cours des années 1857-1858²¹, par une nef à trois vaisseaux élaborée par André Berthier. L'architecte illustre son projet en superposant le plan de la nef envisagée et celui de l'église figurant sur le cadastre de 1825 : nous voyons clairement que le transept réduit, la travée de chœur et l'abside sont conservés mais pas la nef (fig. n° 3).

Dans les exemples examinés jusqu'ici, la nef est détruite pour être remplacée par une nef nouvelle ; le plan est transformé, certes, mais les lignes directrices de la structure d'origine restent



Ill. n° 7 – Eglise de Mussy. Le clocher et l'abside vus du sud

19. A.D. Loire, 8 Fi 216 (image numérisée : 756)

20. A.D. Loire, 2 E 311 et 312

21. A.D. Saône-et-Loire, G 925 (procès-verbal de 1705), G 926 f° 331-332 (procès-verbal de 1729), O 252 (dossier de reconstruction)

18. A.D. Saône-et-Loire, G 77

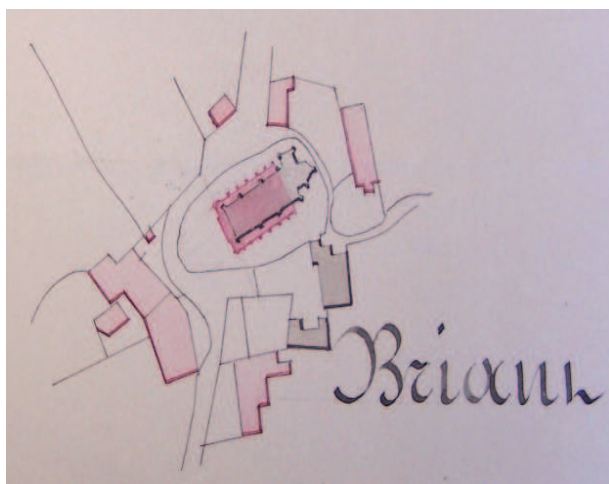


Fig. n° 3 – Eglise de Briant. Dessin d'André Berthier

lisibles. Dans certains cas, les transformations sont beaucoup plus radicales, comme à Trivy.

ÉGLISE PAROISSIALE DE TRIVY

L'église actuelle a son chevet tourné en direction du sud. Elle possède une nef ouvrant sur une travée de chœur terminée par une abside. À l'est du chœur se trouve une chapelle composée d'une abside et d'une travée droite portant la tour de clocher. Cette chapelle est en réalité le chevet de l'église romane primitive. L'arcade séparant l'actuelle travée de chœur de la chapelle romane est l'arc triomphal roman, c'est-à-dire l'arcade qui séparait la travée de chœur romane de la nef aujourd'hui détruite. C'est probablement vers la fin du XIX^e s. que la nef fut démolie et la nouvelle église construite suivant un axe perpendiculaire à l'ancienne. Le dossier de la reconstruction a disparu mais la translation du cimetière, en 1894, fournit un indice de datation²². L'architecte du XIX^e s. qui eut à concevoir une église plus grande ne put concilier cette exigence et l'étroitesse du chevet roman, si bien qu'il dessina un édifice nouveau. Mais il ne put, manifestement, se résoudre à détruire l'abside romane dont le fond est orné d'une arcature portée par des colonnettes à chapiteaux sculptés. C'est peut-être pour sa valeur artistique, ou par souci d'économie, qu'il conserva également la travée de chœur et son clocher. Un cas assez similaire s'était déjà rencontré à Chambilly, dans les années 1850 : André Berthier avait édifié une nouvelle église immédiatement au sud



Ill. n° 8 – Eglise de Trivy. Chevet de l'église romane



Ill. n° 9 – Eglise de Trivy. Abside romane

de l'ancienne, ce qui lui avait permis de conserver la travée de chœur et le clocher romans en raison de leur « intérêt du point de vue de l'art »²³.

Par les visites pastorales du XVII^e s. et le plan cadastral de 1834, nous savons que la nef romane de Trivy était une nef unique charpentée²⁴. Sur le cadastre, deux pièces sont représentées de part et d'autre de la travée de chœur. Il pourrait

23. A.D. Saône-et-Loire, O 364. La travée de chœur et le clocher romans de Chambilly furent détruits quelques années après la construction de la nouvelle église, lorsque la veuve Robin offrit les fonds nécessaires à l'édification d'un bas-côté au nord de la nef.

24. A.D. Saône-et-Loire, visite de 1690 : G 935 f° 148 ; visite de 1693 : G 935 f° 149 ; cadastre napoléonien en ligne (section B1, n° 262).

22. A.D. Saône-et-Loire, O 2266

s'agir de la chapelle Notre-Dame, mentionnée en 1693, et d'une sacristie, sachant qu'il n'en existait pas lors de la visite de 1690.

Parmi les églises transformées au XIX^e s., celles dont la nef unique fut remplacée par une autre nef unique ou par une nef à trois vaisseaux sont les plus nombreuses. Cependant d'autres combinaisons entre bâti roman et bâti moderne sont possibles. A Bourg-le-Comte et à Ligny-en-Brionnais, la nef romane fut allongée. A Chassenard, ce n'est pas la nef mais l'abside qui fut remplacée. Quant aux églises de Melay et d'Oyé, elles perdirent nef et abside, ne conservant que leur travée de chœur.

BIBLIOGRAPHIE

HAMANN, Matthias, *Die burgundische Prioratskirche von Anzy-le-Duc und die romanische Plastik im Brionnais*, Würzburg, Deutscher Wissenschafts Verlag, 2000

REVEYRON, Nicolas, « La Construction d'un paysage monumental rural à la lumière de l'archéologie. L'exemple du Brionnais à l'époque romane », *Hortus Artium Medievalium*, 14, 2008

« Visites pastorales des archiprêtres de Charlieu et du Rousset par Mgr de Lort de Sérignan de Valras, évêque de Mâcon (1745-1746), pour le département de la Saône-et-Loire », éd. Joseph DÉCHELETTE, *Annales de l'Académie de Mâcon*, t. III, 1898, p. 444-590 ; t. IV, 1899, p. 547-606 ; t. V, 1900, p. 439-476 ; t. VI, 1901, p. 403-434 ; t. VII, 1902, p. 315-418

ZINK, Jochen, « Zur dritten Abteikirche von Charlieu (Loire), insbesondere zur Skulptur der Vorhalle und ihrer künstlerischen Nachfolge », *Wallraf-Richartz-Jahrbuch*, 1983, n° 44, p. 57-144